

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1054 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1054

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 novembre 1940

Numéro JO
n° 528 du 30/11/1940

Date du numéro
30 novembre 1940

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme officiel n° C. 89, du 26 novembre 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis et dépendances, la loi du 20 novembre 1940 complétant la loi du 10 septembre 1940 relative à la déchéance de la nationalité à l'égard des Français qui auront quitté les territoires d'outre-mer.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.